

Réf: Dossier N° : 52684

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SONGON EMERGENCE BATTOH » en abrégé «SONEB »****Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA-ATTOBAN, IMB. VERT OLIVE, 04 BP 2136 ABJ 04**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Juil 2018 reçus par Me Maimouna TOURE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Juillet 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SONGON EMERGENCE BATTOH » en abrégé «SONEB ».

Objet: la propriété, la gestion, l'administration de tous biens meubles et immeubles, l'achat de terrains, la mise en valeur, la viabilisation par la réalisation des voiries et réseaux sociaux divers

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA-ATTOBAN, IMB. VERT OLIVE, 04 BP 2136 ABJ 04

GERANT: Monsieur SANOGO OUSMANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19919 du 31/07/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18696 du 31/07/2018

